

GUIDE DU TRI DÉCHETS PRO



EN ROUTE VERS DE NOUVELLES AVENTURES !

ICI VOUS TRIEZ COMME UN PRO

Professionnels
VOS DÉCHETÈRIES ÉVOLUENT
De nouveaux points de

LES INERTES

- Pierres naturelles : calcaire, granit, grès...
- Béton
- Enrobés
- Carrelage, céramique
- Tuiles

INTERDIT

- Amiante
- Brique plâtrée
- Terres ou déblais excavés
- Laines minérales

2ND VIE
- Le béton est incorporé dans la fabrication du nouveau béton

- Les briques, tuiles, ardoises, agglos, pierres peuvent servir de fond de form et de remblai

LE BOIS

- Poutres
- Solives, madriers
- Bastaings, chevrons
- Poteaux de charpente
- Ossatures bois
- Planchers, lames de parquet
- Panneaux bois pour cloison (osb, MEDIUM)

INTERDIT

- Meubles et éléments d'ameublement
- Traverses de chemins de fer
- Poteaux EDF
- Palettes, bois de coffrage, bois d'emballage, cagettes
- Déchets verts

2ND VIE
- Recyclage en fabrication de panneaux de particules

- Valorisation énergétique

PLÂTRES COMPLEXES

- Plaques ou carreaux de plâtre
- Avec isolant (laine de verre, polystyrène, laine de roche, mousse polyuréthane...)
- Produits moulés en plâtre, cloisons alvéolaires, dalles de plafond en plâtre interdit

CONDITIONS

- Doit être propre (non souillé) et sec
- Doit être exempt de béton cellulaire, brique plâtrée, déchets dangereux, Fermacell

2ND VIE
- Le gypse est séparé des indésirables pour fabriquer de nouvelles plaques. Comme la bouteille en verre, le plâtre se recycle à l'infini.

LAINE DE VERRE

- Laine de verre en panneau, en rouleau, à souffler avec surfaçage (kraft, voile polyester)
- Laine de verre ancienne
- Laine de verre noire sèche ou peu humide
- Dalles de plafond en laine de verre avec surfaçage

INTERDIT

- Laine de roche
- Métaux (feuille d'aluminium)
- Céramique, bois
- Laine de verre mouillée
- Bitume

2ND VIE
- La laine de verre est préparée sous forme de calcin pour redevenir de la laine de verre

MENUISERIE VITRÉES

- Menuiseries vitrées bois
- Menuiseries vitrées pvc
- Menuiseries vitrées aluminium

INTERDIT

- Menuiserie vitrées bois
- Menuiserie vitrées PVC
- Menuiserie aluminium

2ND VIE
- Bois : Panneaux de particules ou valorisation énergétique
- Métal : fonderies
- PVC : nouveaux montants profilés
- Verre : nouvelles vitres

PLASTIQUES RIGIDES ET PVC

- Profilés, encadrements
- Lambris et bardages
- Canalisations et raccords d'arrivée / évacuation
- Cuves et réservoirs
- Revêtements de sols pvc
- Liners de piscine

INTERDIT

- Produits du bâtiment en composite
- Planchers techniques et bardages extérieurs en laminié à haute pression (HPL)
- Isolants en Polyuréthane (PU) ou Polystyrène expansé (PSE)

2ND VIE
- Après tri (mécanique ou optique), ces plastiques sont intégrés dans la fabrication de nouveaux objets

MÉTAUX

- Éléments de charpente métallique
- IPN
- Plaques de tôle
- Bardages métalliques
- Fils électriques
- Conduits
- Tubes flexibles

INTERDIT

- Radiateurs électriques
- Bouteilles de gaz
- Emballages, bidons, fûts vides (DDS)

2ND VIE
- Les métaux repartent en fonderie pour redevenir de nouveaux produits

PLÂTRES

- Carreaux de plâtre sans isolant ou revêtement mural
- Plaques de plâtre sans isolant ou revêtement mural
- Dalles de plafond en plâtre sans isolant

INTERDIT

- Déchets inertes de tout type comprenant du béton cellulaire
- Sacs et seaux d'enduits
- Colles à base de plâtre (emballage)

2ND VIE
- Le gypse est séparé des indésirables pour fabriquer de nouvelles plaques. Comme la bouteille en verre, le plâtre se recycle à l'infini.

LAINE DE ROCHE

- Laine de roche en panneau, en rouleau, avec surfaçage (kraft, voile polyester)
- Laine de roche ancienne sèche ou peu humide
- Dalles de plafond en laine de roche avec surfaçage

INTERDIT

- Laine de verre
- Métaux (feuille d'aluminium)
- Céramique, bois
- Laine de roche mouillée
- Bitume

2ND VIE
- La laine de roche est recyclée en nouveaux panneaux et rouleaux de laine de roche

AUTRES DÉCHETS COMBUSTIBLES

- Maquettes
- Sols textiles
- Membranes bitumineuses*
- PU-chute de pose
- Panneaux isolants en PSE
- PU : polyuréthane
- PSE : polystyrène expansé

INTERDIT

- Lames de terrasse (ou autres produits du bâtiment) en composite
- Planchers techniques et bardages extérieurs en laminié à haute pression (HPL)

*Selon critère de collecte du point de reprise

2ND VIE
- Après tri (mécanique ou optique) ces matériaux sont préparés pour devenir du combustible pour servir d'alternative aux combustibles fossiles.

CHAQUE ANNÉE,
46 MILLIONS DE TONNES DE DÉCHETS
 SONT PRODUITS PAR LE SECTEUR
 DU BÂTIMENT.



La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) introduit une meilleure gestion des déchets. Vos déchèteries s'adaptent pour trier les matériaux et maximiser leur réemploi ! Ces déchets finissent souvent dans des bennes d'encombrants et de gravats des déchèteries publiques alors qu'ils peuvent être valorisés grâce à de nouvelles filières comme la REP PMCB*.

Moins de gaspillage, plus de valorisation !

*Responsabilité élargie des producteurs pour les produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment

QU'EST CE QUE ÇA CHANGE POUR VOUS ?

- Des nouveaux points de collecte réservés aux professionnels sur le territoire du Pays de Falaise et sur le territoire national
- Certaines entreprises du secteur du bâtiment (ex : Point P...) peuvent récupérer vos produits et matériaux en fin de vie, gratuitement et sans obligation d'achat.
- Moins de dépôt dans les déchèteries publiques du Pays de Falaise qui se réorganisent autour des apports de particuliers.

3

QUELS SONT VOS OPTIONS DE DÉPÔTS ? GRATUITS OU PAYANTS ?

En 2025, les déchets générés par les professionnels devront être acheminés vers des points de collectes dédiés. L'accès aux déchèteries du Pays de Falaise (Noron-l'Abbaye, Pertheville-Ners, Soulangy, Mesnil-Villement) sera limité.

LES POINTS DE COLLECTE DU PAYS DE FALAISE



Scannez le QR Code
 et retrouvez tous les points de
 collecte où que vous soyez

SEP (déchèterie pro)

Inscription au préalable avant 1^{er} dépôt

Route de Saint-Pierre sur Dives
 à Falaise

07 87 27 03 22

DÉPÔT DE TOUS VOS DÉCHETS

Inclus dans la REP = GRATUIT

Non inclus dans la REP = PAYANT

tarifs disponibles auprès de la SEP



Point P

390 rue des Sentes à Falaise

02 31 90 00 98

DÉPÔT UNIQUEMENT

de tous vos déchets inclus dans la REP

= GRATUIT



Falaise Mat

Parc d'activités Martinia à Falaise

02 31 20 42 34

DÉPÔT UNIQUEMENT

de tous vos déchets inclus dans la REP

= GRATUIT



Carrières de Perrières

4 Le Breuil à Perrières

02 31 40 90 90

DÉPÔT UNIQUEMENT

de tous vos déchets inertes inclus dans la

REP = GRATUIT

CE QU'IL FAUT RETENIR

- Les déchets issus des PMCB inclus dans la REP pouvant être triés et valorisés pourront être déposés GRATUITEMENT dans des points de collecte agréés.
- Les déchets hors REP ne pouvant être valorisés SERONT FACTURÉS et devront être déposés dans une déchèterie professionnelle : SEP Valorisation (tarifs disponibles auprès de la SEP)



A noter :

Pour les chantiers générant plus
 de 50 m³ de déchets

La mise à disposition de bennes sur le chantier est possible. Prise de rendez-vous avec un opérateur agréé pour convenir d'un enlèvement directement sur chantier.

4

COMMENT BIEN TRIER VOS DÉCHETS ?

Le dépôt des matériaux ci-dessous est **GRATUIT** dans les points de collecte mentionnés précédemment.

Le dépôt des encombrants et des déchets verts est possible et **PAYANT** dans votre déchèterie pro (SEP).

> RECAPITULATIF DES PRODUITS CONCERNÉS PAR LA REP <

Les inertes

Produits majoritairement constitués de minéraux



CÉRAMIQUE



TUILES



GRAVATS



BÉTON



BRIQUE,
 TERRE CUITE...



ENROBÉ



PIERRES OU
 PAREMENT

Les non inertes

Produits constitués de plâtre, bois, plastiques, laines minérales, métaux, menuiserie vitrées...



BOIS DE
 CONSTRUCTION



CANALISATIONS
 ET GAINES



SOLS
 SOUPLES



PLÂTRE



PRODUITS
 D'ÉTANCHÉITÉ



MÉTAUX



ISOLANTS
 TEXTILES



LAINES DE
 VERRE ET
 LAINES DE
 ROCHE



MENUISERIES
 VITRÉES

6

CE QUI PEUT ÊTRE JETÉ EN DÉCHÈTERIE PUBLIQUE

Les déchets suivants seront toujours acceptés en déchèterie pour les professionnels (au tarif habituel en vigueur):



LA FERRAILLE

tous les déchets qui se composent en majeure partie de métal, à l'exception des carcasses de voitures.



LE CARTON

Sans autres éléments (polystyrène par exemple) et aplati.



LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

Sauf déchèterie de Soulangy



LE MOBILIER

Sauf déchèterie de Soulangy



ARTICLES DE SPORTS ET DE LOISIRS

Sauf déchèterie de Soulangy



ARTICLES DE BRICOLAGE ET DE JARDIN

Sauf déchèterie de Soulangy



JOUETS

Sauf déchèterie de Soulangy

Malgré cette possibilité, les professionnels doivent privilégier les points de dépôts GRATUITS qui leurs sont dédiés.

LES DÉCHETS REFUSÉS EN DÉCHÈTERIE PUBLIQUE



PNEUS



AMIANTE



DÉCHETS
 DANGEREUX



ORDURES
 MÉNAGÈRES

PRÉPARER SON PASSAGE EN DÉCHÈTERIE

Afin de limiter le temps d'attente et de faciliter la circulation, vos déchets doivent être triés au préalable avant votre dépôt. Vous devez vous munir d'une carte d'accès et la présenter à chacun de vos passages. Vous pouvez en faire la demande directement sur notre site internet en joignant un justificatif de domicile.

Dans le cas contraire, le dépôt en déchèterie peut vous être refusé, conformément aux règles en vigueur.

Désormais, tout véhicule portant un logo d'entreprise sera considéré comme un apport professionnel, soumis à des règles spécifiques. Cette mesure vise à mieux réguler l'accès et garantir un service adapté aux usagers particuliers. Vous pouvez demander une dérogation ponctuelle auprès du service environnement.

7